



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 30 JUILLET 2026
DELIBERATION N°14/DCM20260730/110

L'an deux mille vingt-six, le jeudi trente du mois de juillet à dix-huit heures et trente minutes, les membres du conseil municipal, dûment convoqués le vendredi 24 Juillet 2026, se sont réunis dans la salle des délibérations de l'hôtel de Ville, sous la présidence de Daniel DULAC, 1^{er} Maire-Adjoint.

Etaient présents : MM. Daniel DULAC, Pierre PORLON, Marie-Michelle HILDEBERT, Sylvia SERMANSON, Florent CHARIN, Ketty KANTAPAREDDY, Bernard SAINT-JULIEN, Elsa SUARES, Thierry FULBERT, Eveline CLOTILDE, Grégory MANICOM, José OUANA, Annick CARMONT, Marie-Alice RUSCADE, Roger ELIAS, Jean-Claude SAINT-CLAIR, Agathe RYFER, Seetha DOULAYRAM, Tracy NARAYANIN, Aymerick LABALLE, Justine BENIN, Rosan BOUDHOU, Stella FLEURIVAL-GUILLAUME, Régis SEJOR, Claurick Yannis ALAGAPIN, Yvane RHINAN.

Etaient représentés : MM. Gabrielle LOUIS-CARABIN (Daniel DULAC), Nadia GOLABKAN-OUJAGIR (Marie-Michelle HILDEBERT), Marcelin CHINGAN (Sylvia SERMANSON), Rosette GRADEL (Pierre PORLON), Natasha GORDON (Thierry FULBERT).

Etait absente excusée : MM. Ingrid FOSTIN.

Etaient absents : MM. Jacques RAMAYE, Michel Thierry SURET, Pinchard DEROS.

Membres en exercice :	Membres présents :	Membres Représentés :	Absente Excusée :	Absents :
35	26	5	1	3

Le quorum étant atteint, vingt-six (26) Conseillers étant présents, cinq (05) représentés, une (01) absente excusée et trois (3) absents. Le 1^{er} Maire Adjoint Daniel DULAC, déclare la séance ouverte.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales Madame Sylvia SERMANSON est désignée pour assurer le Secrétariat de séance.

Programmation 2026 de la Cité Éducative

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine

Considérant que la Ville du Moule a obtenu le label Cité Éducative le 07 mars 2022. Qu'elle est membre de droit de la troïka en partenariat avec l'Etat et l'Académie de Guadeloupe.

Considérant qu'en date du 19 mars 2025, la Ville du Moule a reçu un avis favorable pour la reconduction du label jusqu'en 2027.

Accusé de réception en préfecture
971-219711173-20260730-14DCM260730110-DE
Date de télétransmission : 10/08/2026
Date de réception préfecture : 10/08/2026

Notifiée et publiée le 10/08/2026

Considérant que la démarche Cité Éducative vient compléter l'offre de la politique sociale et éducative du territoire avec un budget annuel de 300 000.00 euros.

Considérant que son objectif vise à proposer des actions éducatives et sociales aux enfants, aux adolescents et aux familles des quartiers prioritaires sur le temps scolaire et extra-scolaire dans le cadre d'appel à projet annuel.

Considérant que la Cité Educative s'appuie sur des axes prioritaires :

- Favoriser la socialisation précoce des enfants
- Faciliter l'implication des parents et les conditions d'exercice de la parentalité
- Développer la prévention santé-hygiène
- Favoriser la persévérance scolaire et la lutte contre le décrochage
- Promouvoir l'éducation artistique et culturelle
- Développer la pratique sportive et les activités de bien-être corporel
- Mieux diffuser la culture scientifique et technique
- Promouvoir les valeurs collectives et la prévention des risques
- Ouvrir le champ des possibles
- Faire découvrir les filières de formation et du monde du travail
- Favoriser la maîtrise de la langue et lutter contre l'illettrisme
- Aider à l'insertion professionnelle des jeunes sans qualification
- Développer la mobilité et les rencontres

Considérant que ce dispositif anime les quartiers prioritaires et modifie la vie de leurs habitants.

Considérant que la cité éducative permet d'exprimer les besoins des enfants et des familles, de soutenir les projets, de porter collectivement des améliorations, profitant à l'ensemble de la population.

Considérant que les actions contribuent à lutter contre les discriminations, renforcent l'égalité des chances et prennent en compte, les familles, les jeunes et les enfants des quartiers prioritaires.

Considérant que les associations contribuent à la bonne articulation de ce projet. Que par leurs ressources, elles répondent aux problématiques de la précarité et constituent un espace d'initiatives et d'échanges, à partir des besoins du public.

Considérant que depuis 2022, elles se mobilisent et proposent des actions favorables à la mixité sociale et au fonctionnement de la Cité Educative. Qu'une attention particulière sera accordée à la petite enfance, à la prise en charge des problématiques de la santé mentale des jeunes et à l'accompagnement des 16-25 ans en matière d'orientation, de lutte contre le décrochage et d'insertion professionnelle.

Considérant que les orientations de l'appel à projets 2026 s'organisent autour de 3 objectifs :

- **Conforter le rôle de l'école**
- **Ouvrir le champ des possibles**
- **Promouvoir la continuité éducative**

Considérant que la ville participe dans le cadre de son droit commun à l'élaboration, la mise en œuvre et apporte un appui financier pour la mise en place des actions.

Considérant que suite à la procédure de l'appel à projet 2026 et au comité de pilotage en date du Mardi 23 Juin 2026, la ville s'est positionnée selon le tableau joint à la présente délibération.

Considérant que la commission Contrat de ville s'est prononcée favorablement sur cette programmation, lors de sa réunion, du mercredi 29 juillet.

*Où le Maire en son exposé,
Après discussion et échanges de vues,
A L'UNANIMITE
Vote à scrutin public*

DECIDE

Article 1 : D'approuver le tableau 2026 relatif au positionnement de la Ville,

Article 2 : D'autoriser Le Maire à signer les conventions et documents relatifs à l'appel à projet 2026.

Article 3 : Le Maire et le Directeur Général des Services sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Article 4 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Guadeloupe dans le délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. Ce recours pourra être effectué par le biais de l'application informatique «Télé recours citoyens » (www.telerecours.fr) .

Fait à Le Moule, le 30 Juillet 2026
Pour avis conforme

La Secrétaire,



Sylvia SERMANSON

Le 1^{er} Maire-Adjoint,



Daniel DULAC

Accusé de réception en préfecture
971-219711173-20260730-14DCM260730110-DE
Date de télétransmission : 10/08/2026
Date de réception préfecture : 10/08/2026

Notifiée et publiée le 10/08/2026

Accusé de réception en préfecture
971-219711173-20260730-14DCM260730110-DE
Date de télétransmission : 10/08/2026
Date de réception préfecture : 10/08/2026

PROJETS CITE EDUCATIVE

FINANCEMENT DES PROJETS 2026

PROJETS VALIDES EN COPIL LE MARDI 23 JUIN 2026

N°	Opérateurs	Intitulée de l'action	Thématique	Objectifs	Montant global de l'action	Subvention accordée par la Ville en numéraire	Valorisation par la Ville du Moule	Subvention Etat	Autre subvention
1	COMPAGNIE MILETOILES	Le Théâtre Forum, un levier de prévention du cyber harcèlement et de promotion du vivre ensemble	SPORT - CULTURE - EDUCATION	Favoriser l'expression, la réflexion collective et l'engagement des jeunes et des parents autour de problématiques liées au cyber harcèlement et au vivre ensemble, à travers des séances de Théâtre Forum participatives.	12 000 €		Mise à disposition Salle Robert LOYSON (1 fois) Valeur : 1 500 € et du CDH (valeur : 1 500 €)	7 000 €	1 000 € Départ 1 000 € DAAC
2	COLLÈGE DE GUENETTE	Ensemble en scène : une aventure musicale et citoyenne avec des artistes professionnels	SPORT - CULTURE - EDUCATION	Réaliser un concert partagé réunissant 2 classes d'élèves du 1 ^{er} degré de la ville du Moule, 120 collégiens choristes du projet Korali et un groupe de musiciens professionnels ainsi qu'une chanteuse.	14 160 €		Mise à disposition Salle Robert LOYSON (1 fois) Valeur : 1 500 €	7 000 €	2 000 € Départ 3 540 € DAAC 1 160 € EPLE
3	LA VILLE DE LE MOULE CLSPD	Remobilisation éducative 2026	SPORT - CULTURE - EDUCATION	Se dépasser physiquement et acquérir de la discipline par les arts martiaux. Découvrir le patrimoine naturel de la Guadeloupe. Faire l'expérience de règles de vie commune.	19 762 €	3 952, 50 €		7 000 €	7 050 € DAAC 2 000 € Départ

Accusé de réception en préfecture
971-219711173-20260730-14DCM260730110-DE
Date de télétransmission : 10/08/2026
Date de réception en préfecture : 10/08/2026

Accusé de réception en préfecture
971-219711173-20260730-14DCM260730110-DE
Date de télétransmission : 10/08/2026
Date de réception préfecture : 10/08/2026

N°	Opérateurs	Intitulée de l'action	Thématique	Objectifs	Montant global de l'action	Subvention accordée par la Ville en numéraire	Valorisation par la Ville du Moule	Subvention Etat	Autre subvention
4	LPO NORD GRANDE TERRE	Elus engagés et formés pour faire rayonner la démocratie lycéenne	SPORT - CULTURE - EDUCATION	Faire vivre la démocratie lycéenne au sein de l'établissement. Former les élus pour leur permettre d'accomplir leur mission au sein des instances.	11 150 €	200 €		6 200 €	1 000 € Région 1 000 € DAAC 1 000 € EPLE
5	KALOUCERA FIRST	La Savane des Possibles	SPORT - CULTURE - EDUCATION	Offrir aux collégiens en fragilité scolaire un parcours immersif et ludique favorisant la connaissance de soi, l'estime personnelle et les compétences relationnelles, à travers des outils comme l'ennéagramme.	11 500 €	2 000 €		6 500 €	
6	LORANS ART CONSULTING & CREA	Je crée donc j'existe : le funny cross	SPORT - CULTURE - EDUCATION	Développer l'expression artistique des élèves à travers une thématique sensible et qui les concerne : la santé mentale. Faire preuve d'engagement et de créativité.	13 555 €		Chapiteaux Valeur : 2 000 €	8 000 €	1 000 € Départ 5 000 € DAAC
7	LORANS ART CONSULTING & CREA	Les Lumineuses de la cité éducatives: un souffle créatif pour renaitre ensemble	SPORT - CULTURE - EDUCATION	Offrir un espace de répit, favoriser les gestes qui sauvent aux enfants, distribuer des kits de premiers secours, former les parents, aux gestes qui peuvent sauver des vies.	12 600 €		Logistique Valeur : 1 500 €	7 000 €	2 100 € DAAC
8	BERAC ANTIILLES & GUYANE	Mets-toi à ma place" : Sensibilisation sur l'handiphobie et le harcèlement en milieu scolaire.	SPORT - CULTURE - EDUCATION	Informar des différents types de handicap et abolir les préjugés, prendre conscience des atouts et des valeurs de la solidarité, mettre en situation réelle les élèves face à ces situations, combattre le harcèlement, l'handiphobie et l'autisme, informer sur les métiers en lien avec le handicap.	9 800 €	700 €		5 000 €	1 500 € Départ 700 € CANGT

Date de réception en préfecture : 09/08/2026
 Date de télétransmission : 10/08/2026
 Date de réception préfecture : 10/08/2026

Accusé de réception en préfecture
971-219711173-20260730-14DCM260730110-DE
Date de télétransmission : 10/08/2026
Date de réception préfecture : 10/08/2026

N°	Opérateurs	Intitulée de l'action	Thématique	Objectif	Montant global de l'action	Subvention accordée par la Ville en numéraire	Valorisation par la Ville du Moule	Subvention Etat	Autre Subvention
9	LORANS ART CONSULTING & CREA	Je booste mon année	SPORT - CULTURE - EDUCATION	Développer l'expression de soi et l'oralité à travers l'art-thérapie, afin de favoriser l'estime de soi, la revalorisation personnelle et la réussite individuelle	12 500 €		Logistique Valeur : 1 500 €	6 200 €	
10	SERAC ANTILLES GUYANE	Le tour des signes	SANTÉ - SANTÉ MENTALE - HANDICAP	Sensibiliser les élèves des QPV sur les dangers du bruit et la protection de l'ouïe; Changer le regard du handicap (la différence) et plus précisément de la surdité par le biais de la Langue des Signes,	12 500 €	1 000 €		8 000 €	1 000 € CANGT
11	SOLANGE SYNÉSIUS	ENVOL : Comment maîtriser le stress et les émotions pour s'envoler vers sa réussite ?	SANTÉ - SANTÉ MENTALE - HANDICAP	L'objectif général est le mieux être des jeunes en fin de cycles, et en année d'examen : en leur apportant des compétences de vie essentielles, les préparant à gérer le stress et à renforcer leur confiance en eux dans leur parcours scolaire et leur défis futurs	23 802 €	2 000 €		8 000 €	2 000 € Départ 18 301 €AAP ARS
12	CACF CAP Caraïbes Information	De l'école à la vie	SANTÉ - SANTÉ MENTALE - HANDICAP	Accompagner enfants, jeunes et parents dans un parcours structuré visant à : renforcer la confiance en soi et les compétences psycho-sociales ; consolider les apprentissages scolaires par des méthodes adaptées ; soutenir la parentalité pour améliorer la continuité éducative, favoriser l'ouverture culturelle, citoyenne et professionnelle ; améliorer l'autonomie numérique et les capacités d'expression.	9 500 €	2 500 €	Mise à disposition salle centre Robert Loyson - valeur 1 500 €	6 000 €	6 000 € AAP ARS

Accusé de réception en préfecture
971-219711173-20260730-14DCM260730110-DE
Date de télétransmission : 10/08/2026
Date de réception préfecture : 10/08/2026

CITE EDUCATIVE 2026

Notifiée et publiée le 10/08/2026

Accusé de réception en préfecture
971-219711173-20260730-14DCM260730110-DE
Date de télétransmission : 10/08/2026
Date de réception préfecture : 10/08/2026

N°	Opérateurs	Intitulée de l'action	Thématique	Objectif	Montant global de l'action	Subvention accordée par la Ville en numéraire	Valorisation par la Ville du Moule	Subvention Etat	Autre Subvention
13	LYCEE GÉNÉRAL TECHNO FAUSTIN FLERET	La meilleure version de soi	SANTÉ - SANTÉ MENTALE - HANDICAP	Au moment des questionnements et des choix d'orientation après la classe de seconde, nombreux sont les élèves et leurs parents qui ont un regard plutôt négatif et bien souvent faussé sur la filière technologique. En conséquence, les élèves faisant le choix de cette filière sont stigmatisés et portent un regard biaisé sur eux-mêmes et sur leurs compétences.	16 300 €		Esplanade Mairie Autorisation du lieu une fois selon la disponibilité Mise à disposition salle Robert Loyson + Logistique 2 500 €	7 000 €	7 300 € AAP ARS 3 000 € Région 1 000 € EPLE
14	PLAISIR DE L'EAU	Les bébés à l'eau	PETITE ENFANCE	Permettre aux enfants de s'approprier l'eau et de permettre aux parents de mettre des gardes fous de prévention de la noyade, Renforcer le lien parents et enfants.	8 000 €	1 500 €		5 000 €	2 000 € Départ
15	CR UFOLEP ILES DE GUADELOUPE	J'aime bouger – UFO BABY au Moule	PETITE ENFANCE	Favoriser le développement moteur de l'enfant dans un moment intense et unique de sa voie. Promouvoir la santé des plus petits	22 385 €		Mise à disposition du CDH (valeur : 1 500 €)	8 400 €	

Accusé de réception en préfecture
971-219711173-20260730-14DCM260730110-DE
Date de télétransmission : 10/08/2026
Date de réception préfecture : 10/08/2026

Accusé de réception en préfecture
971-219711173-20260730-14DCM260730110-DE
Date de télétransmission : 10/08/2026
Date de réception préfecture : 10/08/2026

N°	Opérateurs	Intitulée de l'action	Thématique	Objectifs	Montant global de l'action	Subvention accordée par la Ville en numéraire	Valorisation par la Ville du Moule	Subvention Etat	Autre subvention
16	ASSO. FANMII DOUBOUT	Camps récréatif: apprendre en s'amusant 3ème édition	LES FONDAMENT AUX	Promouvoir un apprentissage actif et participatif par des activités ludiques et éducatives, Renforcer les compétences sociales des participants, Encourager la curiosité et l'autonomie chez les participants, Favoriser l'épanouissement et la participation active des enfants	26 640 €	3 000 €		8 000 €	1 728,07 € CANGT
17	ISP INFORMATIQUE	Des compétences numériques pour une transition réussie	LES FONDAMENT AUX	Accompagner les transitions scolaires à l'aide des outils numériques (du primaire au post-bac)	16 080 €		Mise à disposition du CDH (valeur : 1 500 €)	8 500 €	
18	ASSO. ÉCLAT	Aide aux devoirs, sport et jeux pédagogiques : l'équilibre du corps et de l'esprit au service de la réussite éducative	LES FONDAMENT AUX	Mettre en place des ateliers d'aide aux devoirs, associés à des activités ludiques et sportives, pour les enfants des écoles Amédée Adélaïde et Aristide Girard	24 717 €	2 417 €		10 000 €	5 000 € Départ
19	ACAGE	Initier les jeunes écoliers aux enjeux du développement durable	EDD	Connaître et valoriser les ressources naturelles du Territoire, Protéger l'environnement, Initier à la prise de responsabilité alimentaire et énergétique, Développer l'esprit scientifique	16 000 €	3 000 €		5 000 €	2 000 € Départ 2 000 € CANGT

Accusé de réception en préfecture
971-219711173-20260730-14DCM260730110-DE
Date de télétransmission : 10/08/2026
Date de réception préfecture : 10/08/2026

Accusé de réception en préfecture
971-219711173-20260730-14DCM260730110-DE
Date de télétransmission : 10/08/2026
Date de réception préfecture : 10/08/2026

N°	Opérateurs	Intitulée de l'action	Thématique	Objectif	Montant global de l'action	Subvention accordée par la Ville en numéraire	Valorisation par la Ville du Moule	Subvention Etat	Autre Subvention
20	LA VILLE DE LA MOULE CLSPD	Tremplin Jardin créole solidaire	EDD	Libérer la parole des familles participants, Acquérir des outils d'aide à la parentalité, Réaliser du jardinage avec nos produits locaux et faire du troc entre participants, Echanger des connaissances et promouvoir les bonnes pratiques pour l'alimentation et le soins par les plantes; Partager des pratiques éducatives pour les rapports parents enfants et la réussite scolaire des enfants, Palier les ruptures scolaires, Favoriser un espace d'échanges de valeurs civiques et citoyennes intergénérationnelles, Découvrir les plantes médicinales et leurs bienfaits, Transmettre des connaissances accessibles en matière de nutrition et d'alimentation durable, Renforcer l'estime de soi à travers des expériences concrètes et participatives, Participer à la resocialisation de jeunes et d'adultes Sous main de justice.	21 322 €	5 464 €		6 000 €	

Accusé de réception en préfecture
971-2197111-73-20260730-14DCM260730110-DE
Date de télétransmission : 10/08/2026
Date de réception préfecture : 10/08/2026

TOTAL
TOTAL NUMERAIRE
VALORISATION

44 233,50 €
27 733,50 €
16 500 €

Accusé de réception en préfecture
971-219711173-20260730-14DCM260730110-DE
Date de télétransmission : 10/08/2026
Date de réception préfecture : 10/08/2026